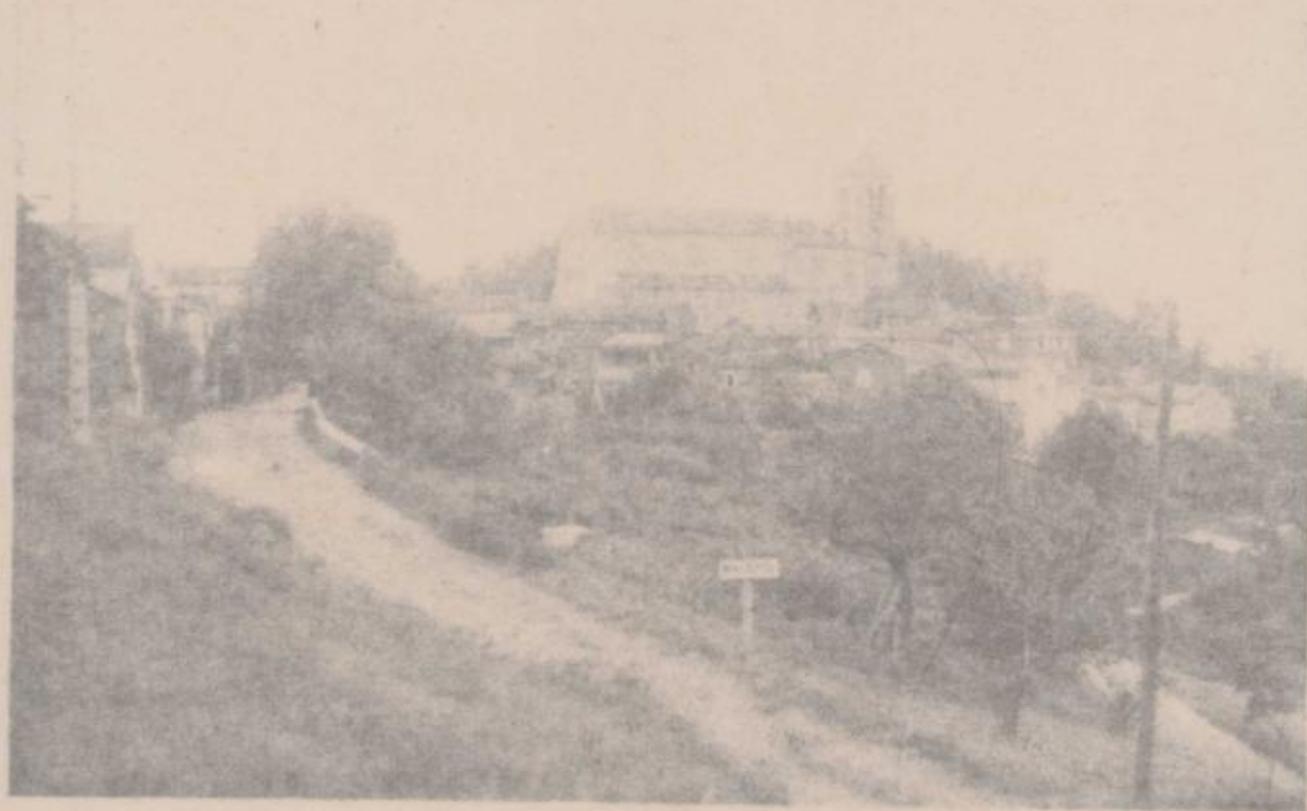


COMMUNE
DE
MALBOSC



- INFORMATIONS

MUNICIPALES -

N° 16
et N° 17

AOÛT 1981
DECEMBRE 1981

PRESENTATION

Vous allez recevoir ce double numéro d' "Information Municipale", alors que l'année 1982 aura débuté. Je profite de l'occasion qui m'est offerte, pour venir vous présenter tous mes vœux à l'aube de la nouvelle année.

Pourquoi autant de retard dans la parution de ce bulletin ?

- Pour des raisons personnelles, je n'ai pas pu éditer à temps le numéro de la fin de l'été. Je m'en excuse auprès de vous.

- Certains comptes-rendus de réunions ne me sont parvenus que longtemps après le jour de la réunion.

Vous trouverez dans ce numéro les événements de la commune pendant ces 6 derniers mois, mais aussi les résultats des élections nationales.

En ce qui me concerne, pour des raisons expliquées plus loin, j'ai démissionné de mon poste d'adjoint de la commune de Malbosc.

Je vous dis bonne lecture.

Votre conseiller municipal:

MANIFACIER Jean-Paul

=====

SOMMAIRE

- Page : 1 - Présentation.
- Sommaire.
- Venue du député.
- 2 - Le mot du Maire.
- 3 - Les élections présidentielles.
- Les élections législatives.
- 4 - Les élections législatives (2eme tour).
- Réunion du conseil (11 et 20 Juillet).
- Remerciements.
- 5 - Réunion du conseil - Budget (17 Septembre).
- 6 - Réunion du conseil (25 Septembre).
- Réunion du conseil (21 Novembre).
- 7 - Etat civil 1981 - Divers.
- 8 - Pourquoi une démission?

VENUE DU DEPUTE (30 Août)

Le 30 Août 1981, en présence de Jean-Marie ALAIZE, député socialiste de notre circonscription, la municipalité de Malbosc offrait un apéritif aux habitants de la commune, à l'honneur de notre nouvel élu .

Une discussion a pu s'engager entre le député et les personnes présentes .

Avant de prendre congé Jean-Marie ALAIZE m'a remis son adresse afin de la faire paraître dans le bulletin .

Voici:

En Ardèche : Jean-Marie ALAIZE
député de l'Ardèche
17, place de l'hotel de ville
07200 Aubenas Tel: (75) 35-73-05

Permanence: Du lundi au vendredi: de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Samedi: Présence du député de 8h à 12h.

Téléphone à Paris: (1) 297-73-49.

=====

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés

Le dernier bulletin paru en mai était entre les deux tours de l'élection présidentielle. Beaucoup de choses se sont passées depuis à l'échelon national. D'abord la victoire de la gauche par l'élection de François MITTERRAND à la présidence de la République. Ensuite à nouveau cette même victoire prolongée par l'élection d'une importante majorité de gauche à l'Assemblée Nationale. La volonté nationale était donc bien exprimée d'un changement de politique. Pour qu'une telle volonté s'affirme il fallait qu'il y ait vraiment un "ras le bol". C'est le même processus qui avait porté le général De Gaulle au pouvoir. Quand les populations ne sont pas satisfaites de la façon dont elles sont administrées c'est ainsi qu'elles procèdent. Les promesses, les belles paroles peuvent tromper l'opinion un certain temps mais ne peuvent pas la tromper tout le temps. Les citoyens et citoyennes veulent des actes. Certes ils savent que tout ne peut être fait à la fois, qu'il y a des priorités qu'il faut nécessairement respecter, mais ils savent aussi reconnaître quand on va dans le sens de ce qu'ils désirent. Je vous ai indiqué dans le précédent bulletin ma position et celle du conseil municipal, ensemble nous vous avons appelé à apporter vos voix à la gauche dans chacune de ces élections et je suis heureux que dans votre grande majorité vous nous avez suivi. Mais si je vous ai demandé ce soutien à la gauche cela ne signifie pas pour autant que si l'action menée par le pouvoir que nous avons mis en place ne va pas dans le sens souhaité, nous ne la dénoncerons pas.

Personnellement comme la plupart d'entre vous c'est le vieux bon sens campagnard qui me guide ; accompagné bien sûr de plus de vingt-cinq ans d'expérience de syndicaliste au service bénévole des causes justes. Nous sommes dans l'attente des mesures concrètes qui nous montrent que les relations entre l'état et les mairies ont changé et bien entendu avec une enveloppe financière mieux garnie ; car que vaudrait une plus grande liberté de gestion d'une mairie dans une plus grande misère.

En attendant les changements escomptés, la vie continue dans notre petite patrie. Les travaux d'adduction d'eau de la Loubatière et l'Habitarelle commenceront en septembre. Une première étude est faite pour Malbosquet. Une bache provisoire a été mise aux Escoussous.

Des panneaux indicateurs de nos villages sont en train de se mettre en place. Nous n'attendons plus que l'entreprise pour réparer le chemin de Sabuscles. Les travaux de débroussaillage au long de nos chemins vont être poursuivis ; car à quoi bon entretenir la chaussée si c'est pour la laisser dégrader par les racines. Vous allez recevoir incessamment la note à payer pour les ordures ménagères, la majoration que vous y constaterez correspond à peine à l'augmentation du coût de la vie. Nous le devons à la venue à Barjac dans notre syndicat de ramassage, ce qui nous apporte un soutien non négligeable.

A propos d'ordures je me vois dans l'obligation de prendre prochainement un arrêté pour interdire le camping sauvage sur tout le territoire. Nous avons constaté aussi que des égouts s'épandent sur la chaussée répandant des odeurs nauséabondes. Il faudra que ça cesse.

Voilà en quelques mots, résumés les grandes lignes des événements locaux et nationaux ; j'aurai le plaisir de vous retrouver dans un prochain bulletin.

Votre Maire :
GARIDEL Noël

ELECTIONS PRESIDENTIELLES: (1er tour)
26 avril 81

NOMS	Commune de MALBOSC	Département ARDECHE	Ensemble FRANCE
Valéry GISCARD D'ESTAING	43 (29,25 %)	31,54%	28,21%
François MITTERAND	46 (31,29 %)	25,21 %	25,90 %
Georges MARCHAIS	24 (16,32 %)	15,60 %	15,42 %
Jacques CHIRAC	14 (9,52 %)	15,74 %	15,42 %
Huguette BOUCHARDEAU	7 (4,76 %)	1,29 %	1,10 %
Arlette LAGUILLER	6 (4,08 %)	2,19 %	2,30 %
Brice LALONDE	5 (3,40 %)	3,96 %	3,86 %
Michel DEBRE	2 (1,36 %)	1,65 %	1,66 %
Michel CREPEAU	0 -	1,51 %	2,21 %
Marie-France GARAUD	0 -	1,05 %	1,32 %
Inscrites	179	193.210	36.246.257
Votants	150 (83,8 %)	61%	61,08%
Blancs ou nuls	3 (1,67%)	1,31%	1,35%
Exprimés	147 (82,12%)	79,69%	79,73%
	2 ^{em} tour	10 mai 81	
François MITTERAND	101 (65%)	50,62%	51,8 %
Valéry GISCARD D'ESTAING	53 (35%)	49,38%	48,2 %
Inscrites	179	193.106	36.246.257
Exprimés	156 (87%)	64,34%	

ELECTIONS LEGISLATIVES 1er tour: 14 Juin 81

NOMS	MALBOSC	ENSEMBLE CIRCUNSCRIPTION
Inscrites	179	56.999
Exprimés	139 (77,6%)	71,6%
Albert LIOGIER (R.P.R)	45 (32,3%)	41,6%
Jean-Marie ALAIZE (P.S)	62 (44,6%)	34,9%
René VIDAL (P.C)	30 (21,5%)	17,3%
Gabriel COMTE (S.E)	2 (1,4%)	5,9%

jean-Paul MANIFACIER

ELECTIONS LEGISLATIVES 2em tour (21 juin)

NOMS	Commune de MALBOSC	ENSEMBLE CIRCONSCRIPTION
Inscrits	: 179	: 56.981
Exprimés	: 145 (81%)	: 45.358 (79,6%)
Albert LIOGIER (R.P.R)	: 54 (37,2%)	: 21.068 (46,4%)
Jean-Marie ALAIZE (P.S)	: 91 (62,8%)	: 24.290 (53,5%)
	:	:
	:	:

LES RESULTATS SUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE SONT LES SUIVANTS :

Parti communiste :	44 élus
Parti socialiste :	269 "
A.R.G :	14 "
Divers gauche :	5 "
R.P.R :	83 "
U.D.F :	61 "
Divers droite :	11 "

Jean-Paul MANIFACIER

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 11 ET 20 JUILLET 1981

Réunion du 11 juillet 1981 :

Ordre du jour : Emprunt pour l'eau de la LOUBATIERE

Présents : Tous les conseillers en exercice sauf MANIFACIER, TILLY, THEURET

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt auprès du CRCA de 75.000 FRS au taux de 10,75 %

Signature : ?

Réunion du 20 juillet 1981 :

Ordre du jour : Révision des tarifs U.M

Présents : Tous les conseillers en exercice sauf MANIFACIER

Le 20 juillet 1981 à 8 heures se sont réunis les conseillers municipaux et les répartiteurs pour réviser le prix de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Les membres décident de répartir la somme totale par le nombre de personnes, de la façon la plus équitable.

Après avoir fait les comptes, il apparaît que chaque individu devra verser la somme de 35 fra.

Signature : ?

REMERCIEMENTS

Madame DOUSTALY Raymonde de Chabannee remercie toute la population de Malbosc, habitants permanents et vacanciers, qui ont participé à la recherche de l'enfant dont elle a la charge et qui avait disparu pendant 2 jours.

Mme DOUSTALY Raymonde.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (17 Septembre)

Le conseil municipal s'est réuni le 17 Septembre sous la présidence du maire .

Absents: TILLY Jean-Michel, DURAND René, LOUCHE Pierre .

Ordre du jour:

Budget supplémentaire .

Ce budget est le complément de celui voté au mois de Mars .

Après en avoir discuté, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents, le budget, sous la forme suivante:

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) Recettes:

-Location des gites -----	1000,00
-Excédent du budget 1980-----	<u>287.758,00</u>
Total des recettes -----	288.758,00

2) Dépenses:

-Fournitures scolaires -----	500,00
-Impôts -----	22,00
-Entretien des bâtiments communaux-----	100.000,00
-Prélèvement pour investissement-----	50.765,00
-Entretien des chemins -----	<u>137.522,00</u>
Total des dépenses -----	288.758,00

Remarque:

Comme l'année dernière, les sommes prévues aux chapitres entretien des chemins et entretien des bâtiments communaux, sont placées là pour servir de réserve d'argent et non pour être dépensées en totalité .

II) SECTION INVESTISSEMENT

1) Recettes:

- Participation à des travaux d'équipement	8.255,00
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	50.765,00
- Excédent budget supplémentaire 80	<u>197.110,00</u>
Total des recettes	256.130,00

2) Dépenses:

- Adduction d'eau	5.500,00
- Travaux bâtiments communaux	12.068,00
- Voierie	75.042,00
- Camping	110.000,00
- Achat propriété Allègre Noël	51.187,00
- Matériel mairie	<u>2.000,00</u>
Total des dépenses	256.130,00

Au cours de la même réunion les personnes du bureau d'aide sociale ont voté le budget supplémentaire 1981 . Il s'établit comme suit:

- Recettes:

- Concessions cimetièrre	64,00
- Quêtes + dons	300,00
- Excédent budget 80	<u>531,00</u>
	695,00

- Dépenses:

- Charges sociales	5,00
- Rentes du 3eme age	<u>890,00</u>
Total dépenses	895,00

Le secrétaire de séance : MANIFACIER Jean-Paul

COMPTE RENDU DE SEANCE

Le conseil municipal s'est réuni le 23-02-81 à 17h 30 en séance extraordinaire sous la présidence du maire . Absent : Mr MANIFACIER .
(Le conseil réunissait en outre de nombreux résidents permanents et secondaires, de MALBOSQUET .)
Ordre du jour : Projet d'adduction d'eau à MALBOSQUET .

En rappel :

MALBOSQUET est doté d'une adduction d'eau privée, desservant 7 maisons, construite il y a 20 ans par certains habitants du hameau, subventionnée par le ministère de l'agriculture .

Proposition de la mairie :

Construction d'un réseau public d'eau, comprenant ou non le réseau privé existant . Possibilités de projets :

- Source des Sognes (propriétaire : Mr DALME)
- Source de Mr MATHIEU .

Le choix se fera en fonction du critère de rentabilité .

Une partie des propriétaires du réseau privé actuel demande une compensation (forfait gratuit ou autre) dans le cas où ce réseau serait utilisé dans l'adduction communale . Le conseil municipal doit délibérer sur le principe d'une compensation en tenant compte du précédent qu'elle crée si elle est accordée .

VAUDEN-ABERLE Claudine

COMPTE RENDU DE SEANCE

Le conseil municipal s'est réuni le 21 Novembre 1981 à 15h 30 en séance ordinaire sous la présidence du maire .

Présents : MMs Louche, François, Theuret, Hazel, Durand, Albert et X ?

A) PROJET D'ADDUCTION D'EAU à MALBOSQUET :

Rappel de la dernière réunion du conseil concernant ce projet, précisément sur le principe d'une compensation demandée par une partie des propriétaires du réseau privé actuel dans le cas où ce réseau serait utilisé pour l'adduction communale .

Ce principe de compensation est refusé, l'adduction communale constituera un nouveau réseau, indépendant de celui déjà existant .

- Choix du projet :

2 avant-projets ont été étudiés par la D.D.A.
Source des Sognes (Mr Balme)
Source des Fortunières (Mr Mathieu)

-Coût des projets :

Sognes	Total T.V.A .	36.000 F
Fortunières ...	Total T.V.A .	55.000 F

(détail devis auprès du Maire)

Le choix se porte sur le projet des Sognes (prise en compte de la différence de coût des 2 réalisations.)

La source, le terrain compris dans le périmètre sanitaire et le terrain de construction du bassin sont donnés à la commune par M. Balme, propriétaire à condition qu'il garde 1/3 du débit de la source .

B) PROBLEME DE LA NON-PARUTION du journal municipal,
entraînant un anachronisme des informations .

C) ECOLE - GARDERIE MATERNELLE:

Il paraît difficile à l'instituteur d'assurer une classe unique correcte : demande d'assistance pour les petits (8) , d'où la création d'une garderie prise en charge par Jocelyne MALNUIT . Le choix de cette candidate, installée depuis trois ans dans la commune, mère de famille, demandeuse d'emploi, a soulevé le problème "d'étranger" vivement controversé par le Maire .

COMPTE RENDU DE SEANCE (suite)

B) CHEMIN DE SABUSCLES :

Suggestion du Maire : achat du matériel pour les travaux de printemps 82 (Stockage au dépôt des Vans .)

C) PERSONNES DU 3ème AGE :

- Repas de Noël
- Souhait d'adhésion à l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées .

VANDEN-ABEELE Claudine

=====
Réunion du Conseil (12 Décembre)

Ordre du jour:

- Ordures ménagères - Réclamations.

Pas de compte-rendu reçu.

MANIFACIER Jean-Paul

=====
ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1981

Ceci concerne les habitants de la commune ou les personnes qui en sont originaires.

NAISSANCES:

- July ASTIER, fille de Claude ASTIER et de Anne-Marie HOURS.
- Salomé BOISSONNET, fille de mr et mme BOISSONNET.
- Guillaume FRANCOIS, fils de Dany-Serge FRANCOIS et de Yvonne MICHEL.
- Mathieu LOMBARDI, fils de mr et mme LOMBARDI.
- Clara LACHGAR, fille de Yvan LACHGAR et de Elisabeth VIGNAL.

MARIAGES:

- Colette MAISTRE de Fourniels avec Ahroun ILAMI de Paris.
- Michèle DURAND de Bessèges avec Jean-Luc OZIOL de Malbosc.

DECES:

- Fernand COUBES - Mourèdes.
- Fernand HOURS - Malbosquet.
- Léon JULES - Chabanne.
- Zoë OZIOL - Malbosc.

=====
DONS 1981

Anonyme: 600 F

BASTIDE Louis: 500 F à l'occasion de leurs noces de diamant.

DDUSTALY Raymonde: 100 F: Recherche du petit dont elle a la garde.

GRADASSI Françoise: 100 F

Les dons récupérés le jour du repas du 3e age seront portés sur le budget 1982.

Quêtes mariages :

- FRANCOIS - CONIGLIO : 310 F
- MAISTRE - ILAMI : 320 F
- OZIOL - DURAND : 200 F

=====
REPAS 3e AGE

Bon repas. Agréable journée terminée par un loto gratuit.

Participants: 22 non payants.
2 demi-tarif.
14 payants.

POURQUOI UNE DÉMISSION. ?

Beaucoup d'entre vous doivent déjà connaître ma décision, prise à compter du 1er Janvier 1982, de donner ma démission du poste d'adjoint au Maire de la commune de Malbosc, tout en restant conseiller municipal.

J'ai pris cette décision pour plusieurs raisons que je classerais en deux catégories.

1- Mon éloignement:

Pour différentes raisons, il m'est de plus en plus difficile de me rendre, le plus souvent possible, dans la commune pour pouvoir y assurer correctement ma fonction. Aussi, vu l'espacement grandissant entre mes venues à Malbosc, il me paraît anormal de bénéficier de certaines indemnités sans assurer totalement la tâche qui m'incombe.

2 - Une raison plus politique, dans la mesure où le mot "politique" est bien compris dans son véritable sens, c'est à dire la gestion de la commune.

En tant qu'adjoint, j'étais élu à 2 niveaux:

a) En premier lieu, j'ai été élu conseiller municipal par la majorité des électeurs de Malbosc. Je conserve donc cette fonction jusqu'à expiration de mon mandat en Mars 1983.

b) En second lieu, j'ai été élu Adjoint au Maire par les 10 autres conseillers. C'est cette fonction que j'abandonne pour des raisons simples mais fondamentales:

Quand j'ai pris l'initiative de la création d'une liste d'union de la gauche dans la commune, j'avais certaines idées en tête, approuvées d'ailleurs par les autres membres de la liste.

Je rappelle ici un passage de la "profession de foi" qui nous avions distribuée avant les élections de Mars 1977:

"...Notre équipe ainsi constituée vous propose donc:

- Assemblées générales des habitants de la commune pour élaborer le programme des travaux à réaliser, avec leurs priorités (et non des décisions prises entre 3 ou 4 personnes toujours les mêmes.)
- Information constante du Conseil envers les habitants.
- Formation de commissions de travail entre conseillers et personnes extérieures au Conseil..."

Je dois dire que je suis actuellement assez déçu du résultat et cette déception a progressé petit à petit depuis des mois.

Je constate en effet que:

- Les informations sur les problèmes de la commune ne me parviennent que très rarement, alors que, tout en étant loin, j'estime que les informations essentielles pourraient circuler. Sans information aucun travail n'est possible. Veut-on me tenir à l'écart ?

- Il découle des comptes-rendus de réunions, que certaines décisions auraient pu être prises plus démocratiquement.

- Les comptes-rendus de réunion ne sont même plus faits par les conseillers municipaux; ce qui n'enlève rien au mérite de la personne qui les remplace.

N'étant pas sur place pour faire évoluer cette situation, et de toute façon étant peu écouté sur ces problèmes, je ne veux pas en être tenu pour responsable. Dans ces conditions, je préfère démissionner de mon poste d'adjoint et redevenir simple conseiller municipal. Bien entendu, je continuerai à éditer et à diffuser le " Bulletin Municipal."

Votre conseiller municipal:

Jean-Paul MANIFACIER